

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 664

Artikel: Friedrich et Egli, suites
Autor: B.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 664 16 décembre 1982
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année (1983): 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
Jean-Claude Favez
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer

664

Friedrich et Egli, suites

Le débat sur les candidatures au Conseil fédéral, les commentaires qui ont suivi les élections de MM. Rudolf Friedrich et Alfons Egli ont surtout porté sur l'orientation politique des papables, puis des élus: au grand dam des socialistes en particulier, l'avocat zurichois et son confrère lucernois passent pour être marqués à droite de leurs partis respectifs.

Et si on avait oublié l'essentiel? L'interrogation sur leur volonté de réaliser et leur capacité d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

L'analyse à court terme de la vie politique, telle qu'on la découvre au jour le jour dans la presse, à la radio ou à la télévision, porte avant tout sur les mots, sur l'abstraction; ou alors, tout à l'opposé, prime l'anecdotique, les multiples cérémonies d'«inauguration des chrysanthèmes». En fait, l'actualité découpée en tranches privilégie les programmes, les déclarations, comme si les problèmes pouvaient se réduire à des prises de position, à des votes.

Alors que l'importance d'un parlement s'efface devant celle de l'exécutif, nous continuons, comme au dix-neuvième siècle, à évaluer nos magistrats selon des paramètres essentiellement idéologiques, valables pour juger de l'action d'un parlementaire.

L'exécutif, on commence à l'apercevoir, a sa spécificité. Pour y réussir, il faut avoir le goût d'entreprendre et les moyens de réaliser, savoir diriger les hommes, évaluer les obstacles et savoir au besoin les contourner. La parole, le verbe jouent un rôle non négligeable, mais surtout lorsqu'il s'agit de vendre au Parlement, à l'opinion, un projet concret mis au point; encore faut-il en avoir un!

Qu'Egli et Friedrich se situent à la droite de leur parti n'a évidemment rien pour réjouir la gauche (elle sait cependant, ou croit savoir, de quel bois ils se chauffent). Mais plus grave encore serait que, non désireux ou incapables de passer à la réalisation, ils se révèlent, en tant qu'hommes d'Etat, inaptes à prendre en compte les contraintes, les impératifs qui sont ceux d'un département fédéral.

Rappelons-nous Jean Bourgknecht, le conseiller fédéral conservateur fribourgeois; il avait la même réputation politique que les deux nouveaux conseillers fédéraux élus la semaine passée; et pourtant, inquiet pour les finances fédérales dont il avait reçu la responsabilité, il dénonça avec une vigueur inattendue la fraude fiscale, ce cancer des finances publiques.

Que Friedrich et Egli veuillent mener une politique de droite, les confirmations ou les informations de leur orientation ne manqueront pas, très rapidement; on pourra compter les points, pour la galerie. Il sera beaucoup plus délicat de savoir s'ils sont

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Noël veut ça!

Une personne à qui vous voulez du bien? Pourquoi ne pas lui faire cadeau de «Domaine Public» pour l'an prochain? Noël veut ça! Peu de formalités: sur le bulletin vert, vous porterez le nom et l'adresse complètes de l'heureux bénéficiaire (rappel: Fr. 55. — pour un abonnement d'un an); et nous nous chargeons du reste. Un petit signe qui dure.

PS. Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont déjà renouvelé leur confiance. Nous voici avec du pain sur la planche.

Friedrich et Egli, suites

des magistrats efficaces ou désarmés devant leur tâche. Disons-le: le critère d'efficacité fait peur; il durcit les fronts, par la rigueur des appréciations qu'il permet. Nous devrions pourtant être informés en toute objectivité sur l'écart entre les objectifs annoncés, les moyens disponibles et les résultats obtenus.

Et cessons de juger du succès d'un magistrat au nombre de voix comptabilisées à sa réélection. Bien souvent, les plus inefficaces triomphent aux examens parlementaires (ou populaires) parce qu'à ne rien faire on se fait peu d'ennemis. **B. C.**

CARRIÈRES

Sur les listes il y a onze ans

Combien de temps faut-il pour devenir conseiller fédéral? Tout dépend des circonstances, on l'a assez répété. Etre là au bon moment, muni des bons «arguments» outre ses qualités propres, canton d'origine, appartenance politique, linguistique, religieuse, etc., etc. Difficile de planifier la «carrière» de conseiller fédéral! Voyez pourtant la réussite de MM. Friedrich et Egli devant le peuple souverain, dès lors qu'ils se mettent en tête d'émerger sur la scène fédérale. Curieusement, une date les réunit: 1971, il y a onze ans.

Alphonse Egli, fils d'un conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, fait acte de candidature au National en 1971: échec, il est deuxième des non-élus sur la liste de Parti populaire (ancien nom du PDC) du canton de Lucerne; en 1975, il entre au Conseil des Etats; et sept ans après, il occupe donc le qua-

trième siège lucernois au Conseil fédéral (71 ans d'absence de son canton à l'exécutif central).

Rudolf Friedrich, lui, est porté par la progression de son parti: la liste radicale Zurich-Campagne a deux élus en 1967, trois élus en 1971 lors de la première candidature Friedrich (deuxième des non-élus), quatre élus en 1975 (élection de Friedrich au troisième rang), cinq élus en 1979 (Friedrich en tête, avec un nombre record de suffrages, par rapport aux autres radicaux de la ville et de la campagne).

CONSENSUS

Le coup de pouce de l'extrême-gauche

Mercredi 8 décembre. Atmosphère un peu crispée des petits matins gris de décembre, à Berne, les jours d'élection au Conseil fédéral. Andreas Herzog, député Poch de Zurich, monte à la tribune. Ce jeune homme soigné lit posément un texte au nom du groupe communiste. Il demande à ses collègues de ne pas accorder leurs suffrages aux deux candidats proposés. A l'appui de son appel, cinq remarques. La première d'entre elles mérite attention. Il rappelle la formule magique en vigueur depuis 1959. Aujourd'hui, dit-il, on fait un pas de plus: les candidats proposés sont des partisans de la polarisation, de l'affrontement, non pas du consensus et de l'équilibre. En définitive, c'est peut-être la fin de la formule magique.

INTÉGRATION OU CALCUL

Le citoyen, devant son poste TV, se frotte les yeux. Est-il encore mal réveillé? Non, il ne rêve pas. C'est bien l'extrême-gauche helvétique qui dénonce la volonté de confrontation de la droite, qui met en garde, sans mâcher ses mots,

Saisissons l'occasion de jeter un coup d'œil sur les performances du successeur de Rudolf Friedrich au National; Richard Reich (un nom prédestiné pour le directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse) a été, lui aussi, trois fois candidat sur la liste Zurich-Campagne; toujours devancé par l'actuel conseiller fédéral, toujours non élu (au 11^e rang des viennent-ensuite en 1971, au 5^e en 1975 et au premier en 1979); le voici donc parvenu à la Chambre du peuple, par la petite porte, mais avec l'assurance, vu son poids professionnel, que son point de vue sera écouté.

contre l'abandon d'une politique de compromis, de modération.

Plusieurs lectures possibles de cette intervention qui, aux yeux des observateurs, a probablement contribué à resserrer les rangs de la droite et à aboutir à une élection sans surprise.

L'ambiance politique helvétique a déteint sur l'extrême-gauche elle-même qui en vient à prendre la défense de la démocratie de concorde. Illustration d'une parfaite intégration des extrêmes?

Ou, profitant de la retransmission télévisée, les communistes ont-ils voulu rejeter sur leurs adversaires l'opprobre dont ils sont traditionnellement chargés? Voyez, les vrais fauteurs de troubles, ce sont eux, les bourgeois, et pas nous!

Ou bien encore, calcul diabolique, digne de dialecticiens chevronnés? Attaquer les candidats bourgeois, c'est à coup sûr provoquer une réaction de solidarité dans les rangs adverses. Une élection rapide, sans bavure, permettra à l'extrême-gauche de justifier plus facilement sa propre politique de confrontation face à des adversaires fermes et résolus.

A vous de choisir.